Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 148 (2003)

Heft: 11

Vorwort: À propos du G8

Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Novembre 2003 Pages Editorial A propos du G8 3 **G8/Police** Après le G8, d'impérieux besoins de réforme 1-3 juin 2003: le Sommet d'Evian 11 Entretien avec le commandant de la police genevoise G8, Genève, je t'aime moi non plus 16 La police genevoise n'est pas commandée par un colonel Astiz 18 G8/Service d'appui G8: les Forces aériennes en action 20 Mise au point A propos de la « réformite » à connotation financière 23 Armée XXI De la division territoriale à la région territoriale 24 Service sanitaire Professions médicales et service sanitaire coordonné (2) 27 Recrutement XXI Bilan après cent jours 31 Terrorisme Le terrorisme nucléaire 36 Armées étrangères Les forces armées des Etats-Unis (7) 41 Comptes-rendus Livres à offrir ou à se faire offrir 46 Nouvelles brèves 52 Revue des revues 55 SSO: comité central 1-11 **RMS-Défense Vaud**

A propos du G8

Le président Chirac a choisi Evian pour y organiser le G8 et les autorités françaises ont tout fait pour que le Sommet se tienne dans les meilleures conditions possibles, même si le site n'est pas l'idéal pour un telle rencontre dans le domaine des transports et, surtout, de la sécurité: navigation sur le lac Léman, petites routes et sentiers de montagne, frontière entre la France et la Suisse, mesures forcément du ressort de deux Etats souverains. Mais les Français n'avaient pas à se préoccuper des problèmes que pose le fédéralisme suisse dans le domaine de la sécurité intérieure!

Pas moins de 15000 hommes et femmes, des policiers relevant du ministère de l'Intérieur, des gendarmes relevant du ministère de la Défense, l'unité d'élite «Recherche - Assistance - Intervention - Dissuasion» (RAID), le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), le Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN), des militaires des armées de Terre et de l'Air, des pompiers avaient pour mission de rendre sûre une zone découpée en quatre secteurs aux niveaux de contrôle différenciés.

L'ordre de bataille et l'organisation du commandement, résultats d'une longue expérience dans le domaine, se sont avérés clairs et cohérents. On ne peut pas en dire autant de la voie hiérarchique mise en place en Suisse où des milliers de gendarmes, renforcés par un millier de leurs collègues allemands, 5800 militaires avaient été mis sur pied.

Si le fédéralisme, dans notre pays, complique forcément les choses, il ne faut pas le rejeter

III-VI

comme le bébé avec l'eau du bain, mais le revoir et le réformer, afin de clarifier les compétences respectives de la Confédération, des cantons et des communes dans le domaine de l'ordre public et de la sécurité, de disposer des organes habilités à prendre rapidement des décisions dans un cadre légal clair. Ce n'est pas la collaboration police - armée qui pose problème! Elle a été testée à maintes reprises à l'occasion de conférences internationales à Genève et, jadis, de la garde des aéroports de Zurich et de Cointrin.

Pendant le G8, ce qui apparaît le plus grave, c'est l'impéritie d'un gouvernement genevois dont des membres, incapables d'oublier leur sensibilité politique «différente», négocient des accords fumeux avec les «altermondialistes», donnent des ordres contradictoires aux forces de l'ordre pendant les émeutes et gênent leur travail. Le président socialiste du gouvernement, en octobre très énergique en paroles contre les manifestations de mécontentement des gendarmes genevois,



est resté totalement silencieux en juin, lorsque les casseurs sévissaient dans les rues de Genève. Si l'on peut adresser certains reproches à Madame Spoerri, la libérale, on dira à sa décharge qu'elle n'a pas bénéficié de la collégialité et du soutien de ses collègues du Conseil d'Etat. Les choses se sont infiniment mieux passées dans le canton de Vaud...

Il était couru d'avance, comme l'écrivait la revue du Centre patronal vaudois, que les honneurs seraient pour Evian et les avanies pour Lausanne et Genève, avec un impact médiatique encore difficile à apprécier aujourd'hui. Les télévisions du monde entier transmettaient des images idylliques d'Evian et de la région, tandis que les seules images réservées à la Suisse montraient Genève livrée «aux voyous, aux délinquants et aux pillards sous l'œil impuissant d'une police ligotée par les ordres imbéciles d'une autorité politique qui avait perdu le sens de l'Etat. (...) au-delà de l'effet d'image, en tout point désastreux, c'est la confiance même des citoyens dans leurs autorités qui a été minée.»

Dans une lettre de lecteur publiée en mai 2003 dans *Le Temps*, sous le titre «Les Grands vont se ressourcer aux eaux

d'Evian», Henry Spira met le doigt sur un autre problème de «grande politique» suisse que vont confirmer les «événements annexes» du G8. Naguère, les étrangers, en mal d'auditoire dans leur pays, qui désiraient parler au peuple en Suisse se voyaient interdits de parole. «Maintenant, au nom de la liberté d'expression, on autorise des meneurs gaulois, avides de cocoricos, à expectorer leurs diatribes jusque chez nous, à Vevey plus précisément, devant le siège central de notre chocolatier national, après avoir cassé du McDonald's à Millau, ancienne mégapole de la mégisserie et de la ganterie. On ne peut dire que son ressortissant en liberté provisoire sauf erreur – enfile ses mains dans des gants avant de les utiliser comme mégaphone personnel, lorsqu'il tire une bordée ou sème le bordel du côté de Lavaux.»

Les émeutes et les pillages, qui se sont surtout déroulés à Genève, sont inacceptables, quel que soit l'avis que l'on puisse avoir face à un sommet comme le G8. La violence, la guérilla urbaine, dont ont été victimes les habitants, les entreprises et les commerces à Genève, n'a rien de commun avec la «violence symbolique» dénoncée par les «altermondialistes», qu'auraient commise les chefs d'Etat légitimes qui se retrou-

vaient à Evian. Les actes guerriers des voyous et des pillards ne peuvent être justifiées par des discussions au sommet, dont on peut douter de l'efficacité immédiate. Tant qu'à faire, on aime mieux que les Grands se parlent plutôt qu'ils se menacent de sanctions ou de guerre!

Il est enfin difficile d'oublies la paralysie dont souffre la Suisse comme maintes démocraties «avancées». Reposant sur une interprétation fallacieuse des droits fondamentaux, la législation favorise les délinquants, les truands, les extrémistes, les pillards et les hooligans au détriment des «honnêtes citoyens». Combien de casseurs ont été arrêtés au moment des émeutes de Genève, com bien seront jugés et, surtout, combien seront condamnés a des peines dissuasives, entre autres le paiement d'une partie des dégâts? Il nous revient en mémoire que, lors d'une rencontre européenne de football en Suisse, des hooligans britanniques avaient fracassé les vitrines sur le chemin du stade. Quelle fut la réaction des autorités? Commander un charter et les renvoyer le lendemain dans leur pays!

Colonel Hervé de Weck